

De : Groupe de la Gauche Sociale et Ecologique (GSE)

Conseil départemental des Côtes d'Armor

Budget Primitif

Du : 24 et 25 janvier 2022

Intervention de Marie-Annick Guillou
Conseillère départementale du Canton de Lannion
Rapport 3.3 – Patrimoine naturel et environnement

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous sommes animés par la volonté de protéger et préserver la qualité de l'eau, notre bien commun. Le bon état écologique des masses d'eau est un enjeu qui nous concerne toutes et tous. Le Conseil départemental des Côtes d'Armor s'inscrit pleinement de son côté dans les objectifs ambitieux fixés à échéance 2027 par la Directive Européenne Cadre de l'Eau.

Malgré tout, de nombreux phénomènes impactent la bonne santé des cours d'eau, que ce soit dans les nappes souterraines, les rivières, les littoraux. Ces espaces, menacés, présentent un risque pour l'humain, la faune et la flore, ce pour quoi nous devons les protéger. Le rôle des acteurs de terrain est ici essentiel afin d'avoir une bonne maîtrise des particularités locales et des enjeux qui les concernent.

Le Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux souligne

qu'un grand nombre de masses d'eau sont en effet classés en risque hydrologique. La Bretagne et plus spécifiquement les Côtes d'Armor, malgré son climat tempéré, sont très vulnérables au changement climatique. Il est essentiel de poursuivre nos efforts et d'accentuer nos actions dès maintenant avec les différents acteurs concernés.

Il existe des axes prioritaires pour s'assurer de la bonne préservation de l'eau en Côtes d'Armor : s'assurer de sa qualité, maintenir l'oxygénation des cours d'eau, prendre soin des zones humides, restaurer les continuités écologiques. Les outils à notre disposition sont très divers en témoignent nos propositions au Budget Primitif dans le cadre de la politique de l'eau en Côtes d'Armor. Nous proposons ainsi d'investir en faveur de l'eau potable à hauteur de 288 000 €, d'accompagner les acteurs des territoires dans leur politique en eau potable au travers de l'ingénierie de projets, par exemple dans la lutte contre les algues vertes ou l'éducation à la préservation de l'eau, une enveloppe conséquente de 3,171 millions d'euros. Nous pouvons aussi accompagner l'évolution des systèmes et pratiques agricoles ainsi que l'assainissement des eaux usées. Autant de projets que nous présentons ce jour en Assemblée et qui doivent nous permettre de préserver l'eau, notre eau, pour les générations futures. Je vous remercie.